



Christian Gaudin

Sénateur Union centriste de Maine-et-Loire, rapporteur de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)

PORTRAIT

Le premier parlementaire à poser le pied en Antarctique

PREMIER PARLEMENTAIRE À POSER LE PIED EN Antarctique, premier sénateur à ouvrir un blog rendant compte régulièrement de ses travaux, accessible depuis le site du Sénat, Christian Gaudin sort décidément de l'ordinaire. Et plus encore, lorsque l'on sait que cet ancien professeur à l'Ecole centrale de Nantes n'a pas fait d'études conventionnelles... Il n'a pas son bac ! Son parcours qui l'a conduit au Palais du Luxembourg mérite d'être raconté comme une sorte de conte de fée où la baguette magique serait remplacée par le courage et la volonté.

Son père Charles, manœuvre dans une carrière, avait tenu à ce que son fils Christian acquière une formation pour entrer dans la vie professionnelle. N'ayant pu être lui-même mécanicien ajusteur, il souhaitait que son fils soit en mesure d'exercer un jour ce métier. Mais le fils ira beaucoup plus loin sur une route qui le mènera jusqu'à l'Ecole centrale de Nantes, puis au Sénat.

Le chemin à parcourir n'a pas été facile. « *J'étais passionné par le dessin industriel. Mon père, très habile et adroit de ses mains, essayait toujours de comprendre les mécanismes. Il m'a donné très tôt cette curiosité pour la mécanique puis la physique.* » Bon élève, Christian Gaudin passe donc avec succès son

CAP et ensuite son brevet professionnel – il n'a pas d'autre choix – tout en travaillant. « *J'allais rejoindre en mobylette le soir un lycée qui était à vingt-cinq kilomètres de mon lieu de travail* », confie-t-il. Pour être libéré une demi-heure avant les autres, il devait prendre son casse-croûte, à midi, au pied de l'établissement. Il intègre ensuite le Conservatoire national des Arts et Métiers (Cnam) près de Cholet, puis à Angers. Mais le cursus est compliqué. En effet, il n'a pu passer son baccalauréat. Il a donc dû préparer les valeurs préparatoires – en mathématiques et en physique notamment – pour pouvoir intégrer le cycle A normal du Cnam. Christian Gaudin, ouvrier professionnel d'origine puis agent de maîtrise, rentre ensuite comme technicien dans un laboratoire de recherche. Il s'inscrit ensuite en DEA pour se lancer dans sa thèse au laboratoire automatique du CNRS. Il intègre ensuite un poste d'assistant, puis de maître de conférences. Enseignant et chercheur, il finit professeur à l'Ecole Centrale de Nantes. Tout cela en une dizaine d'années !...

De la « Maison du Potier » au « Parc du Végétal »

Sa carrière politique commence en 1983 quand il est élu au conseil municipal du Fuilet en Maine-et-Loire, à la demande du maire qui l'avait repéré. Ce dernier se tue trois ans plus tard. Christian Gaudin est alors élu maire. Mais il refuse de prendre cette responsabilité faute de temps, tout en acceptant un poste d'adjoint. Erreur stratégique ? Peut-être, car s'il avait accepté d'être maire en 1986, il aurait été suffisamment connu pour se présenter à la députation en 1988, comme le lui a reproché son ami et mentor, le sénateur centriste du Maine-et-Loire, Jean Huchon. Christian Gaudin accédera au poste de maire en 1989, fonction qu'il assumera pendant quatorze ans au Fuilet avant d'être élu sénateur de Maine-et-Loire.

Durant son mandat à la tête de cette ville de 10 000 habitants, Christian Gaudin va s'illustrer en dynamisant sa commune autour d'une activité ancestrale, celle



de la transformation de l'argile en poteries agricoles et décoratives. Ce sera la « Maison du Potier » qui, vingt ans plus tard, reçoit chaque année entre huit à dix mille visiteurs. Entré au conseil général en 1995, Christian Gaudin, premier vice-président, participera à la création du « Parc du végétal », une « vitrine » illustrant l'activité importante du département autour de l'horticulture et de la semence. C'est en partie grâce à cette réalisation que le Maine-et-Loire vient d'être reconnu comme pôle de compétitivité à vocation internationale sur le végétal spécialisé. Le sénateur centriste consacre actuellement une bonne partie de ses activités à présider le syndicat mixte du Pays des Mauges dans le bassin du grand Choletais qui regroupe huit communautés de communes (72 communes au total). Il assure la reconversion de ce bassin de vie autrefois voué à la mono-industrie de la mode (chaussures et étoffes). Pour être élu à la présidence, Christian Gaudin, porté sur les fonts baptismaux du pays des Mauges par l'ancien sénateur centriste Jean Huchon, s'est opposé victorieusement à... Hervé de Charette, alors ministre des Affaires étrangères, qu'il a battu, ce qui a été ressenti assez durement à l'époque par l'ancien ministre.

Face aux 40^{es} rugissants et aux 50^{es} hurlants

Depuis son élection au Sénat en septembre 2001, Christian Gaudin qui se réclame de la démocratie-chrétienne, « *famille politique qui va assez bien avec la région* », dit-il, a présidé un groupe de travail sur les délocalisations, un sujet qu'il connaît bien. Il a été nommé aussi rapporteur d'une mission d'information sur « la notion de centre de décision et ses conséquences sur l'attractivité du territoire ». Il doit rendre sa copie en 2007.

Le sénateur de Maine-et-Loire termine un rapport sur les recherches en milieu polaire qui doit être rendu au début de l'année prochaine et qui l'a conduit à se rendre en Antarctique l'an dernier et à rencontrer les plus hautes sommités américaines et russes sur le sujet. Sur sa carte de visite, il pourra mettre qu'il est « le premier parlementaire à avoir posé les pieds... en Antarctique », continent dédié, depuis le protocole de Madrid, à la science et à la paix. Christian Gaudin a participé avec Patrick Gaudon, directeur de l'institut Paul-Emile Victor, basé à Brest, à une mission qui l'a conduit de la base franco-italienne de « Concordia » au milieu de l'Antarctique jusqu'à celle de Dumont d'Urville en Terre Adélie (à raison de cent kilomètres par jour sur des engins à chenille par moins quarante degrés pendant douze jours)... avant un retour vers l'Australie, à bord d'un bateau brise-glace, *L'Astrolabe*, qui a dû affronter les 40^{es} rugissants et les 50^{es} hurlants !

Voilà une destinée exceptionnelle pour cet ingénieur, ancien ouvrier mécanicien passionné de dessin industriel. Il devrait logiquement être en bonne place lorsque notre pays accueillera, au début de l'année prochaine, consacrée « année polaire », le groupe d'experts de l'ONU sur le changement climatique. Chapeau bas, Monsieur Gaudin !

FRANÇOIS GERVAIS

Fonctions et mandats :

- Sénateur de Maine-et-Loire depuis septembre 2001
- Conseiller général de Maine-et-Loire (depuis 1992) délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur
- Président du syndicat mixte des Mauges depuis 1995

Éléments biographiques :

- Né le 13 janvier 1950 à Saint-Crespin-sur-Moine (Maine-et-Loire), - marié, trois enfants - CAP, Docteur es sciences - Professeur à l'Ecole Centrale de Nantes - Rapporteur de l'étude réalisée sur la « recherche en milieu polaire notamment en Antarctique » pour l'OPECST